



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Incident au collège Jacques-Cartier d'Issou

Question au Gouvernement n° 1442

Texte de la question

INCIDENT AU COLLÈGE JACQUES-CARTIER D'ISSOU

Mme la présidente. La parole est à M. Alexis Jolly.

M. Alexis Jolly. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, jeudi dernier, dans un collège des Yvelines, la présentation en classe d'un chef-d'œuvre de la Renaissance illustrant une scène inspirée de la mythologie grecque s'est transformée en calvaire pour une professeure, insultée et menacée, traitée de raciste et d'islamophobe par des élèves et par leurs parents.

Tous les jours, les Français sont confrontés à la montée des revendications islamistes qui s'opposent avec violence à notre civilisation et à notre histoire.

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, cette frénésie iconoclaste et ce rejet des expressions artistiques les plus sublimes n'ont pas leur place dans une France qui est la mère des arts !

Selon un récent sondage de l'Ifop, 78 % des musulmans qui vivent dans notre pays disent considérer la laïcité comme discriminatoire envers l'islam. Pourtant, la laïcité s'est construite non pas contre l'islam, mais contre l'Église. En outre, c'est du fait de ce changement de socle civilisationnel que l'immigration issue des pays musulmans a été facilitée dans notre pays.

Mme Sandrine Rousseau. Vous nous fatiguez !

M. Alexis Jolly. Depuis des décennies, tous les gouvernements dont vous êtes la continuité ont échoué dans leur politique d'intégration et dans le maintien de l'unité de la société française. Vous êtes les organisateurs de cette catastrophe qui frappe notre pays et qui sera le grand défi des années à venir.

Les Français savent qu'ils ne peuvent pas compter sur vous pour les défendre. De son côté, le Rassemblement national fera du rétablissement de la France et de ses valeurs l'alpha et l'oméga de son projet de redressement du pays.

M. Jean-François Coulomme. Oh là là !

M. Alexis Jolly. Nous défendrons ainsi la proposition de loi de Marine Le Pen visant à bannir purement et simplement l'islamisme de toutes les sphères de la société.

Monsieur le ministre, la politique menée par votre gouvernement met en péril l'avenir de la France. Êtes-vous prêt à prendre cette grave question au sérieux et allez-vous enfin frapper très fort, de manière réelle et pas

seulement symbolique, cet islamisme qui menace notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Gabriel Attal, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. J'ai eu l'occasion de répondre à une question d'Erwan Balanant portant sur le même sujet et de réaffirmer ma détermination. Oui, il y a des ingérences et du séparatisme islamiste dans notre pays.

M. Meyer Habib. Oui !

Un député du groupe LR . C'est bien de le dire.

M. Gabriel Attal, ministre. Je considère que ma responsabilité de ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse est de faire en sorte que l'école reste toujours un rempart face aux coups de boutoir donnés à la République. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LR et Dem.*)

Toutefois, vous me pardonnerez, j'espère, la considération suivante : chaque fois que je vous entends vous exprimer sur ce sujet, je constate qu'il y a beaucoup d'instrumentalisation et peu de détermination. (*Vives protestations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Grégoire de Fournas. N'importe quoi !

M. Michaël Taverne. Ouvrez les yeux !

M. Gabriel Attal, ministre. La preuve en est que dans les deux minutes dont vous disposiez pour poser votre question, vous n'avez pas eu un mot pour rappeler l'autorité des enseignants et soutenir les enseignants qui sont en première ligne face à ces difficultés.

J'ai de la mémoire : chaque fois que nous fermons un lieu séparatiste dans notre pays, je me souviens que votre présidente de groupe avait refusé de voter la loi qui nous permet de fermer ces établissements. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – Protestations vives et continues sur les bancs du groupe RN.*)

M. Grégoire de Fournas. Mais ça ne va pas, la tête !

M. Gabriel Attal, ministre . Chaque fois que nous prenons des décisions contre le séparatisme à l'école, j'ai en mémoire que votre présidente de groupe n'avait pas voulu voter la loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, qui nous donne les outils pour le faire.

Mme Marine Le Pen. Résultat : zéro !

M. Gabriel Attal, ministre . Chaque jour, alors que je me réjouis qu'il n'y ait plus d'abaya à l'école de la République, je me souviens que deux députés de votre groupe avaient tenté de s'incruster dans un établissement et avaient perturbé le travail du proviseur à la rentrée pour faire interdire l'abaya, perturbation qui avait été dénoncée par les équipes de l'établissement.

M. Grégoire de Fournas. On rêve !

Plusieurs députés du groupe RN . Quelle honte !

M. Gabriel Attal, ministre . Ne vous en déplaise : pendant que vous tenez des propos d'estrade et hurlez avec la meute, la majorité agit. (*Vives protestations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Caroline Parmentier. Ah ça non !

Mme Marine Le Pen. Zéro !

M. Gabriel Attal, ministre. La Première ministre agit et continuera à agir contre le séparatisme et pour l'école de la République. Nous n'agissons pas grâce à vous mais malgré vous ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – Vives protestations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Julien Odoul. Quelle honte ! C'est incroyable !

Données clés

Auteur : [M. Alexis Jolly](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1442

Rubrique : Laïcité

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 décembre 2023